

Arles sur Tech, le 07/11/2025,



Communauté de Communes du
HAUT VALLESPIR

M. Claude FERRER, Président
de la Communauté de Communes du Haut Vallespir
À
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

AVIS DE REUNION

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra :

Jeudi 13 novembre 2025 à 18h30

*Centre Sud Canigó Sports et Pleine Nature
A Arles sur Tech*

ORDRE DU JOUR :

1. ADMINISTRATION GENERALE :

- 1.1 Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire – Commune de Coustouges
- 1.2 Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire – Commune d'Arles sur Tech
- 1.3 Délégations consenties au Président : compte rendu des Décisions Administratives
- 1.4 Commission d'Appel d'Offre - Composition

2. FINANCES :

- 2.1 Créances à admettre en non-valeur, créances minimales et créances éteintes
- 2.2 Décisions modificatives
- 2.3 Subvention « Frontières Films Festival »
- 2.4 Solidarité en faveur des Communes audoises sinistrées par l'incendie des Corbières

3. URBANISME :

- 3.1 Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'Amélie-les-Bains-Palalda – Mise à disposition du public
- 3.2 Modification simplifiée n°3 du PLU de la Commune d'Amélie-les-Bains-Palalda – Convention financière
- 3.3 Acquisition parcelle AL543 appartenant à la Commune d'Arles sur Tech

4. CONTRAT LOCAL DE SANTE :

Convention de répartition financière entre les Communautés de Communes du Vallespir et du Haut Vallespir dans le cadre du cofinancement d'un hébergement pour les médecins remplaçants, externes et internes

5. MARCHE PUBLIC :

Concession de gestion et d'exploitation de la fourrière animalière : rapport du délégataire 2024

6. SERVICES TECHNIQUES :

Convention avec la société ATC France pour la mise à disposition d'un terrain en vue de permettre l'implantation d'une antenne relais sur le site de la déchetterie de Prats-de-Mollo-La Preste

7. DEVELOPPEMENT DURABLE :

- 7.1 Attribution de subventions octroyées aux particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale
- 7.2 Attribution de subventions octroyées aux particuliers pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique

8. PARTENAIRES EXTERIEURS :

Remplacement de Messieurs Michel ANRIGO et André XIFFRE au sein des assemblées délibérantes des partenaires extérieurs suivants : SMIGATA, GECT-PAHT, AURCA, PPM

9. QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Président



Claude FERRER